

Chiffres clés (en EUR)

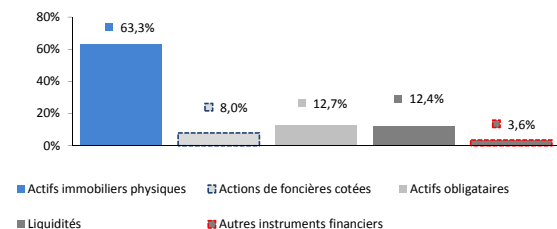
Société à prépondérance immobilière à capital variable (SPPICAV) sous forme de société anonyme soumise au droit français	
Code ISIN Classe A	FR0011129717
Fréquence de valorisation	bi-mensuelle*
Durée de placement recommandée	8 ans
Valeur globale des actifs gérés	3 559m EUR
Dernière Valeur Liquidative Classe A	47,36
Plus haut (sur 12 mois)	48,06
Plus bas (sur 12 mois)	46,45
Dividende détaché le 27 avril 2018	1,68 €/action

* Datée du 15 de chaque mois et du dernier jour calendaire de chaque mois

Objectifs et stratégie d'investissement

L'OPCI AXA SELECTIV' IMMO a pour objectif de gestion de proposer aux investisseurs une distribution régulière de dividendes en procédant à la constitution d'un portefeuille immobilier. Cet objectif de gestion se réalisera au travers d'investissements dans des Actifs Immobiliers (actifs immobiliers physiques et actions de sociétés foncières cotées) et des Actifs Financiers; ces investissements seront complétés par des Liquidités. Chaque poche d'actifs sera gérée, de façon discrétionnaire, avec une approche patrimoniale long terme.

Répartition du patrimoine (en % de la valeur globale des Actifs Gérés)



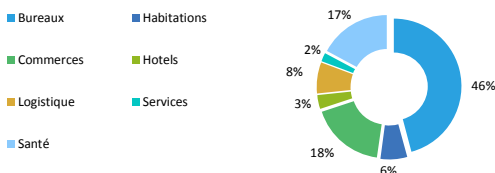
Endettement

Endettement immobilier *	17,4%
Autre endettement	0,0%

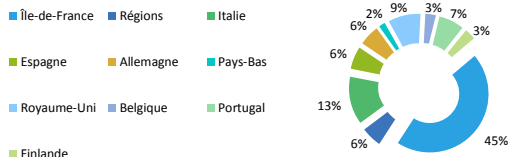
* Ratio d'endettement calculé sur la valeur des actifs immobiliers physiques du fonds

Répartition des Actifs Immobiliers Physiques

Répartition sectorielle des actifs immobiliers physiques



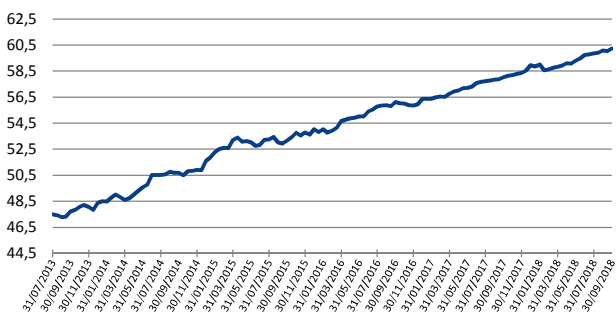
Répartition géographique des actifs immobiliers physiques*



* Répartition n'incluant pas une participation dans le fonds PELF

Evolution de la performance

Historique de Valeur Liquidative dividende réinvesti (EUR)



Performances cumulées

	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
Variation des Valeurs Liquidatives dividende réinvesti	+0,83%	+2,19%	+3,81%	+13,30%	+26,27%	+34,98%

Performances annuelles

	2012*	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dividende versé au titre de l'année précédente (en %)	-	+4,52%	+4,54%	+4,46%	+3,50%	+3,47%	+3,50%
Performance annuelle dividende réinvesti	+4,06%	+4,17%	+6,66%	+4,73%	+4,33%	+4,55%	-

* Période 14 mai au 31 décembre 2012

Les chiffres cités ont trait aux années ou aux mois écoulés. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPCI et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie non acquis à l'OPCI ne sont pas inclus dans les performances.

Actifs Immobiliers Physiques : principaux actifs en valeur

	Actifs immobiliers physiques	Désignation	Surface
			m ²
1	West Park - CBD-La Défense	Bureaux	18 676
2	Ubbo Shopping Center - Amadora - Portugal	Commerces	47 587
3	Tour First, 1 Place des saisons* - 92 Courbevoie	Bureaux	13 371
4	Rive de Paris - 23/25 Avenue du Docteur Lannelongue	Bureaux	20 247
5	Prologis - Valeur des sociétés non contrôlées	Logistique	123 208
Sous-total des 5 principaux Actifs immobiliers physiques			223 088
Total des 88 Actifs immobiliers physiques**			589 514

* Surface calculée en fonction de la quote-part de détention

** Le portefeuille Cargo, la participation dans le fonds PELF, et dans les opérations Harvey et Erasmus sont considérés comme des actifs unitaires

Actifs obligataires : principales lignes

	Actifs obligataires	Quote-part
		%
1	DIGITAL EURO 2,625% - Avril 2024	4,7%
2	VONOVIA FINANCE TV14-PERP.	3,6%
3	LIBERTY LIVING 2,625% - Novembre 2024	3,4%
4	INTU 2,875%16 - Novembre 2022	2,6%
5	SAGAX 2% - Janvier 2024	2,5%
Sous-total des 5 principaux actifs obligataires		16,6%
Nombre total de valeurs		127

Caractéristiques générales

Société à prépondérance immobilière à capital variable (SPPICAV) sous forme de société anonyme soumise au droit français	
Date d'agrément	13-déc.-11
Date de création par transformation	14-mai-12
Devise de référence	EUR
Type d'actions	Distribution
Société de gestion	AXA REIM SGP
Dépositaire	BNP Paribas Securities Services
Délégation financière	AXA Investment Managers Paris
Commissaire aux comptes	MAZARS
et co-Commissaire aux comptes	PwC Audit
Délégation comptable	BNP Paribas Fund Services France
Experts Externes en Evaluation	CB Richard Ellis Valuation Cushman & Wakefield JLL

Souscriptions / Rachats

Les demandes de souscription/rachat sont centralisées par le Centralisateur des ordres de souscription et de rachat au plus tard avant 11 heures (heure de Paris) un jour ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative. L'ordre est effectué à cours inconnu.

Souscription initiale minimum	75 000 EUR
Souscriptions ultérieures minimum	0,01 EUR

Le délai de règlement des rachats sera de 2 mois calendaires maximum, il pourra être réduit dans des conditions normales de marché à 8 jours ouvrés.

Actions de foncières cotées : principales lignes

	Actions de foncières cotées	Quote-part
		%
1	LEG IMMOBILIE AG	8,5%
2	FONCIERE DES REGIONS	7,5%
3	CEGEREAL	5,5%
4	ICADE	5,3%
5	MACQUARIE GOODMAN GROUP	3,9%
Sous-total des 5 principales actions de foncières cotées		30,8%
Nombre total de valeurs		51

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée acquis à l'OPCI maximum *	3,50%
Frais d'entrée non acquis à l'OPCI maximum **	20,00%
Frais de sortie acquis à l'OPCI maximum	Néant
Frais de sortie non acquis à l'OPCI maximum	Néant

* ayant pour objet de couvrir les frais et taxes relatifs à l'acquisition ou la cession d'actifs

** les sociétés d'assurances du groupe AXA et leurs filiales sont exonérées du paiement de ces frais

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'actionnaire avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Frais prélevés par l'OPCI sur une année

Frais courants totaux (TTC)	1,32% TTC de l'actif net
Frais de fonctionnement et de gestion	0,67% TTC de l'actif net
Frais d'exploitation immobilière	0,65% TTC de l'actif net
Commission de performance	Néant

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31 décembre 2017 et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Le rapport annuel de l'OPCI donnera le montant exact des frais encourus.

Ces frais ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais de transaction, excepté dans le cas des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCI lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

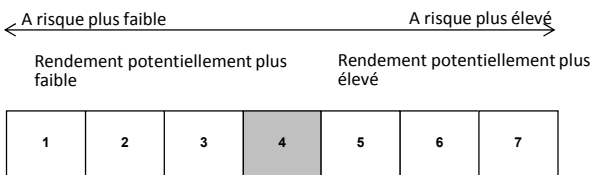
Informations pratiques

Fiscalité : suivant le régime fiscal, les plus values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCI peuvent être soumis à taxation.

Gouvernance : l'OPCI est géré par un conseil d'administration qui désigne un directeur général (la société de gestion), chargé de la direction de la SPPICAV.

Caractéristiques du risque

Horizon d'investissement recommandé : 8 ans



La catégorie de risque associée à l'OPCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». L'OPCI n'est pas garanti en capital, il peut en résulter pour l'actionnaire une perte en capital.

Les risques suivants ne sont pas pris en compte dans l'indicateur de risque :

- Risques liés à des investissements dans des actifs immobiliers physiques : les variations du marché immobilier, l'évolution du marché locatif et le niveau de prestations techniques des immeubles peuvent entraîner des variations importantes de la valeur des immeubles, ce qui pourrait impacter la valeur liquidative de l'OPCI. La cession des actifs immobiliers peut également être difficile et pourrait avoir un impact sur la valeur liquidative.

- Risques liés à l'effet de levier : le recours à l'endettement dans les limites réglementaires permet à l'OPCI de procéder à des investissements immobiliers pour des montants supérieurs à sa collecte. Une baisse éventuelle de la valorisation des actifs immobiliers pourrait produire un effet amplificateur sur la valeur liquidative de l'OPCI.

Avertissements

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances sont annualisées sur une base de 365 jours. Les performances de l'OPCI sont calculées dividendes réinvestis.

Les ratios de risque sont calculés à partir de performances brutes.

L'OPCI détient directement et/ou indirectement des immeubles dont la vente exige des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier. En cas de demande de rachat (remboursement) de vos actions, votre argent pourrait ne vous être versé que dans un délai de deux (2) mois. Par ailleurs, la somme que vous récupérez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie, en cas de baisse de la valeur des actifs de l'OPCI, en particulier du marché de l'immobilier, sur la durée de votre placement. La durée de placement recommandée est de huit (8) ans.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez vous référer à la section « profil de risque » du prospectus de l'OPCI.

L'OPCI est autorisé à la commercialisation en France. Nous vous invitons à vérifier, auprès de la société de gestion, la liste des pays de commercialisation de l'OPCI.

Pour vous informer

Les documents réglementaires (le Document d'Information Clé pour l'Investissement, le prospectus de l'OPCI, les derniers rapports annuels et documents d'informations périodiques réglementaires) et la dernière valeur liquidative sont disponibles sur simple demande auprès de :

AXA REIM SGP
Tour Majunga la défense 9
6, place de la Pyramide
92908 Paris - La Défense cedex
Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF
numéro GP 08000023 en date du 5 mai 2008.

Société

anonyme au capital de 1.000.000 € immatriculée sous le numéro 500 838 214 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.

Ou sur le site internet www.axa-reimsgp.fr.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par le commissaire aux comptes. La responsabilité d'AXA REIM SGP ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. Préalablement à toute souscription, l'investisseur doit prendre connaissance du DICI, du prospectus et des statuts de l'OPCI mis à sa disposition sur simple demande auprès d'AXA REIM SGP.

AXA SELECTIV IMMO domiciliée à Tour Majunga – La Défense 9 – 6, place de la pyramide – 92800 Puteaux – est une SPPICAV agréée par l'AMF et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 324 571 124.